

les demandes de cette direction sont elles légales ?

Par **gillesb2002**, le **18/12/2018** à **21:01**

Je suis profession libérale et intervenant extérieur dans un établissement .Des confrères payent un loyer depuis des années.

Moi non .

Est ce légal ?

Maintenant la direction me demande pour rattraper cette différence de payer une télé grand écran à l'établissement en guise de cadeau .

Je pense que c'est illégal .

Est ce un pot de vin ou autre ?

Et à partir de 2019 , au lieu de payer un loyer la direction me demande de payer des animations faites par d'autres intervenant extérieur , d'un montant équivalent au loyer payé par mes confrères.

Toujours pas légal selon moi.

Est ce de la corruption ou autre ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Gilles